

Compte-rendu CAPL MUTATION B et C du 19/06/2018 et A du 25/06/2018

CAPL B :

Les syndicats ont fait leurs déclarations liminaires, Mr Maynau a présidé cette CAPL assisté de Mr Ordonaud, Mr Quintin est arrivé à 11h05 « en tant qu'expert ».

La Direction répond que les contrôleurs supprimés nationalement, le gel de 2 postes sur Limoux et d'un poste sur Castelnaudary sont une anticipation des mesures gouvernementales liées aux restructurations, ce n'est donc pas au niveau local que ce problème peut se régler (bien que cette anticipation relève de la seule Direction départementale – et si l'Adaptation des Structures et du réseau (ASR) était modifiée ?). Les OS soulèvent également l'aberration qui fait que le calendrier de l'ASR décidée par le directeur (fermetures prévues au 1^{er} janvier) ne colle pas au calendrier des mutations (affectation au 1^{er} septembre).

Cette année, les contrôleurs sont encore affectés au plan national sur une mission/structure, ce ne sera plus le cas en 2020. En effet, tous les contrôleurs seront exclusivement affectés au plan national sur un département. La direction voit les choses positivement, cela permettra

d'affecter les agents là où il y a des besoins (selon le Directeur, l'objectif serait de titulariser tous les ALD sur une chaise (à un poste fixé) ; pour l'instant, ils sont déjà affectés au gré des besoins...)

Même si les règles ne sont pas encore définies, la Direction se veut rassurante en nous précisant que la règle de l'ancienneté sera toujours valable, avec une priorité donnée aux agents déjà affectés dans le département. Des dérogations individuelles seront aussi possibles. La CGT revendique un « dialogue social sincère et franc » entendu et écouté.

32 dossiers de demande de mutation ont été traités.

La CGT a pointé les incohérences entre les fiches de vœux/souhaits et les affectations proposées par la Direction.

En effet, 6 dossiers n'ont pas obtenu satisfaction.

Des services sont en « surnombre » alors que d'autres restent en sous-effectif.

Le poste de Castelnaudary est gelé sur décision du Directeur. Des affectations d'office sur la Trésorerie

de Limoux alors que des postes souhaités sur la RAN de Carcassonne restent vacants. Il est à noter que des collègues ALD ont été affectés à des distances très éloignées de leur domicile.

Les dossiers « sensibles » (résidence déjà établie, situation de famille particulière à prendre en compte, dossiers médicaux...) ont été évoqués et argumentés afin d'obtenir la meilleure affectation possible pour ces agents.

La Direction, qui a entendu les arguments avancés par les OS, a décidé de ne rien changer de ses prévisions pour le moment : « c'est la Direction qui décide ».

Les agents concernés sont invités à prendre contact avec le service RH afin d'évoquer leur situation particulière.

La Direction a pris conscience que ce mouvement des agents de catégorie B n'est pas idéal, du fait du déséquilibre qui persiste entre le bassin Narbonnais et Carcassonnais/Limouxin.

A l'issue de cette CAPL, il reste en postes vacants :

		Avant affectation des ALD	Après affectation des ALD
Carca	SIP	-2	-1
	Trésorerie Hospitalière	-3	0
	Paierie départementale	-1	-1
	Trésorerie de Castelnaudary	-1	-1 (gelé par Direction)
	Trésorerie de Peyriac	-1	-1
Narbonne	Trésorerie de Narbonne Agglo	-1	0
	Trésorerie de Sigean	-1	-1
Limoux	SIP/SIE	-1	-1
	Trésorerie de Limoux	-3	-1 (2 postes gelés)

CAPL C :

Lecture des liminaires par les syndicats Solidaires et FO, les élus CGT n'ont pas eu le temps d'en faire une, avec les nouveaux règlements sur les droits syndicaux qui ont été divisés par 2 ! Une liminaire mutation sera lue en CAPL A le 25 juin pour l'ensemble des 3 CAPL (A, B, C). Approbation du PV du 05/12/2017.

26 dossiers de demande de mutation ont été traités auxquels il faut rajouter 30 dossiers d'ALD.

Après mouvement et avant affectation provisoire des ALD, il reste 3 postes vacants au SIP Carca, 22 au CDC, 1 à Durban et 2 à Limoux.

Discussions sur le choix des affectations des ALD (sur quels critères ?), le directeur a annoncé que les ALD Aude sont affectés sur les RAN de Carcassonne et Limoux uniquement au vu du « surnombre » sur la RAN de Narbonne. Les syndicats font remarquer que certains de ces agents ont pourtant fait des vœux uniquement sur Narbonne et ont souvent des **situations personnelles et familiales difficiles**.

Des incohérences ont été relevées : le poste de Durban laissé vacant alors que souhaité par 1 ALD, 2 postes au SIP alors que des ALD le demandent, des « surnombres » à Carca Hospi et à la Direction .etc..

La direction vote pour ;

La CGT a voté contre ainsi que les autres syndicats. Nous ne pouvons pas voter pour un mouvement

alors que des emplois sont supprimés, qu'il reste des postes vacants et que tous les agents ne peuvent obtenir satisfaction.

CAPL A :

En réponse aux liminaires, le directeur dit ne rien savoir sur les suppressions d'emploi. Pourtant les lettres de cadrage sur le budget de chaque ministère sont en train d'être écrites en ce moment. Contrairement à ce qu'il attendait, il n'y a eu aucune annonce sur CAP22 à la réunion des directeurs à Bercy, vendredi dernier mais tous les thèmes du 1^{er} ministre ont quand même été confirmés ... Point positif M. Quintin n'est pas d'accord avec la DGAFP qui cible le droit des agents à muter pour convenance personnelle en fonction de critères privés (famille, géographie, autre...) comme l'obstacle principal à la gestion des ressources humaines et le bon fonctionnement des services

Le mouvement A après CAPL se retrouve avec un surplus de 4 agents (3 après temps partiels) dû aux suppressions d'emplois et de trésoreries. A noter que ce surplus est en direction (23,9 A pour 20 postes).

Avant affectation des ALD, il y a 3 postes vacants au PCEV (2 après affectation des ALD), 1 à Leucate (0 après affectation des ALD), 1 à Quillan (0 après affectation des ALD). Un cadre A supplémentaire arrivera hors mouvement au 01/09.

Quelques moments forts de cette CAPL : « je suis d'accord ou pas

d'accord avec la DG quand ça m'arrange » et à chaque fois c'est quand c'est négatif pour les agents de l'Aude... dommage ! « Il faut s'habituer à se passer des bonnes choses » en parlant de l'appui technique d'un A ; « va falloir s'adapter » ; « Aide toi le ciel t'aidera ». Encore une fois « merci Monseigneur » !

FO s'est abstenu, Solidaires a voté contre, la CGT n'avait pas de droit de vote pour cette CAPL.

Questions diverses :

- demande que les élus aient l'information sur les temps partiels au minimum par service afin de mesurer vraiment la réalité des effectifs

La direction s'engage à donner ces informations par service, avant et après le mouvement.

- évocation pour la énième fois de la salle syndicale de Carcassonne : propreté, matériel, informatique...

- salle syndicale à Narbonne insonorisation,

Réponse Direction : volume suffisant et insonorisation satisfaisante !

Si vous voulez continuer à avoir des élus CGT dans vos CAP locales, n'oubliez pas de voter aux élections professionnelles de la fin d'année. Si vous voulez être candidats, vous êtes le bienvenu !

Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11

Mail :

cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

